

Qui sommes-nous ?

Lecture et Compagnie est une association active dans le bénévolat relationnel. Elle a été créée il y a plus de 20 ans. Présente sur l'entier du canton de Neuchâtel, c'est une association non subventionnée et à but non lucratif.

Quels sont nos buts ?

Les bénévoles de l'association s'engagent à partager des moments conviviaux de lecture et de discussion auprès de personnes qui sont atteintes dans leur santé ou qui se sentent isolées. Par ces échanges, ils tentent de favoriser le maintien d'un lien social essentiel à tous.

Qui sont nos lecteurs ?

Ce sont des personnes de tous âges et de toutes formations, aimant la lecture, le contact et motivées par le désir de donner de leur temps. Actuellement, une soixantaine de bénévoles s'investissent avec compétence et également avec beaucoup d'empathie auprès des personnes appelées "auditeurs".

Qui sont les auditeurs ?

Ce sont généralement des personnes atteintes dans leur santé, malvoyantes, âgées ou ayant simplement le besoin ou le désir d'un peu de compagnie.

Comment cela se passe-t-il ?

Les lecteurs se rendent au domicile de leur auditeur pour faire un peu de lecture qui ouvre à la discussion. La compagnie est primordiale et, selon les envies, il est possible de partager également un jeu. La durée des rencontres varie selon l'envie et l'état de santé de l'auditeur mais se situe entre une et deux heures par semaine ou à quinzaine.

Le jour et le rythme des rencontres sont convenus d'entente entre eux, selon les disponibilités de chacun. Le choix des lectures se fait ensemble : journaux, romans, biographies et magazines ou encore, aide

à la lecture de différents documents.

Dans les homes ou les institutions du canton, les lecteurs se rendent auprès de résidents qui ont envie d'une relation plus privilégiée, malgré les nombreuses activités proposées.

Les bénévoles sont-ils formés ?

L'association est soucieuse de répondre à la qualité des échanges et, afin d'aider au mieux les bénévoles dans leur engagement, elle organise des formations, par exemple de diction, de sensibilisation à l'écoute ou encore des conférences traitant de problèmes dont souffrent nos auditeurs (problèmes de vue ou d'audition, déficiences, etc...). Ces actions de formation leurs sont proposées gratuitement.

Est-ce que cette prestation coûte quelque chose ?

Tous nos bénévoles s'engagent gratuitement. Un défraiement de quelques francs est toutefois proposé pour couvrir leurs frais de déplacement.

C'est pourquoi, quand cela est possible, nous demandons à l'auditeur une contribution de CHF 10.-/h qui nous permet de couvrir ces frais, comme ceux liés à la formation.

Mais, cela ne doit en aucun cas être un obstacle à nous solliciter, car nous disposons d'un **Fonds de solidarité** qui peut très facilement être activé. Ce fonds est alimenté par des Clubs Services de la région et de généreux donateurs.

En résumé, n'hésitez pas à faire appel à nous, car des lecteurs sont prêts à s'engager en respectant les consignes sanitaires édictées par nos Autorités. Nous vous disons donc : à bientôt !



Lecture et Compagnie
Canton de Neuchâtel

Ch. de Praz 2a, 2017 Boudry

Téléphone : 079 543 44 62

www.lecture-et-compagnie.ch

Sœur Anne-Geneviève

Je fais partie de la communauté religieuse de Grandchamp depuis 1957. J'ai passé la plus grande partie de ma vie en Algérie, en milieu défavorisé, et cela a pris mon cœur. En 2010, j'ai dû rentrer à Grandchamp où j'ai retrouvé une autre forme de vie commune, soutenue par le même rythme de prière où que nous soyons.

Très rapidement, j'ai rencontré à Centrevue l'assistante sociale et les opticiennes qui ont pu suivre mes yeux. C'est surtout l'ergothérapeute qui m'a aidée en me donnant accès à une grosse loupe lumineuse et, après différents services, il est venu m'aider à trouver mes repères dans le home où je suis entrée en avril 2018. Il m'a rendue autonome dans la maison, ce pour quoi je lui suis très reconnaissante.

Depuis février 2015, alors qu'elle avait rencontré la sœur responsable de la Communauté, une bénévole vient me voir tous les 15 jours pour me faire la lecture et me tenir compagnie, selon le titre de l'association. En avançant dans la découverte de mes besoins et dans la connaissance l'une de l'autre, le concept de « *Lecture et com-*

pagnie » s'est un peu modifié entre nous. Comme je suis très malvoyante, ce que je lui demande principalement, c'est d'écrire mes lettres ou toute autre chose de cet ordre que je ne peux plus faire.

Cela me rend de très grands services et je suis surtout très reconnaissante de l'attention et de la discrétion dont elle fait preuve ; j'écris souvent des lettres très personnelles et je sais que je peux le faire en toute confiance.

La lecture nous accompagne aussi et nous avons toujours lu de bons livres mais nous n'avons sans doute pas le temps de donner à la lecture autant de place que nous le voudrions. Heureusement, à côté de cette lecture que nous vivons ensemble, j'ai le privilège d'écouter des livres enregistrés assez variés et dans l'ensemble très intéressants. Mais c'est une autre manière d'aborder le texte.

Je reste dans une très grande gratitude pour toutes ces aides que j'ai reçues, tant de Centrevue que de l'association Lecture et Compagnie. Je suis en particulier très reconnaissante parce que j'ai trouvé une amie.

Le Théâtre Populaire Romand (TPR) à La Chaux-de-Fonds propose deux spectacles en audiodescription. Une visite du décor peut être organisée avant la représentation. Infos et inscriptions : jehanne.carnal@tpr.ch ou au **078 807 69 05**.

Samedi 12 décembre, 18h15, salle de Beau-Site, TPR, La Chaux-de-Fonds, Le Pont du Nord

Un frère et une sœur se retrouvent après 10 ans de séparation... L'occasion de se souvenir de leur enfance et de mettre des mots sur ce qui les a séparés.

<https://www.tpr.ch/saison-20-21/le-pont-du-nord/>

Samedi 24 avril, 18h15, salle de L'Heure bleue, TPR, La Chaux-de-Fonds, Olympia

Rébecca Balestra emploie les codes de la célèbre salle de spectacle parisienne pour slamer des textes doux amers qui dépeignent le quotidien.

<https://www.tpr.ch/saison-20-21/olympia/>

Vérifier néanmoins si, en raison des mesures de restrictions liées au Covid-19, les spectacles pourront avoir lieu.

